

Par la force des choses, le Canada s'intéressait surtout à l'amélioration des bases du commerce international dans un monde en paix. En dépit de cela, l'un des éléments les moins compris de l'internationalisme d'après-guerre professé par le Canada a été sa politique étrangère économique. Pourtant, plus que toute autre chose, celle-ci a déterminé les décisions du Cabinet sur les questions internationales. Ni le ministère des Affaires extérieures ni celui du Commerce en étaient les instigateurs, mais bien le ministère des Finances, où chaque mesure était soigneusement calculée par le sous-ministre, M. W. C. Clark, en vue de développer la prospérité canadienne et non la charité. Le ministère des Finances possédait un groupe de spécialistes financiers dont la participation à la reconstruction économique internationale tendait, dans ce domaine, à confiner le ministère des Affaires extérieures dans le rôle de bureau de poste. Voilà pourquoi l'histoire des relations extérieures du Canada ne se trouve pas uniquement dans les dossiers du ministère des Affaires extérieures. Les questions de secours, de reconstruction, de taux de change et de balance des paiements étaient toutes liées au désir qu'avait le Canada de renforcer les organismes financiers internationaux récemment mis sur pied. Lors de la Conférence de paix de Paris en 1946, M. Brooke Claxton, le président de la délégation canadienne, a déclaré ce qui suit: «We believe that peace is not merely the absence of war but the positive establishment of prosperity. Trade between nations, like the well-being of the people within each nation, is a main pillar on which to build the structure of a lasting peace.»² Ceux qui géraient l'économie canadienne se rappelaient la crise consécutive à la Première guerre mondiale et l'aggravation de la situation causée par la politique américaine de tarifs douaniers très élevés. Pendant la Seconde guerre mondiale, la capacité de production du Canada s'était tellement développée que le pays était devenu le deuxième fournisseur mondial. Tout le monde savait ce qui se passerait sur le plan intérieur si le Canada ne pouvait maintenir cette productivité après la guerre grâce aux exportations. Étant donné la nature et l'étendue de sa contribution à l'effort de guerre, le Canada était devenu plus vulnérable aux fluctuations de la conjoncture économique internationale. C'est ainsi que le Canada fut un participant très actif aux conférences précédant la création du FMI, de UNRRA, de l'OAA, de l'OMS, de l'OPACI, de la BIRD et de l'OIC, qui n'eut pas de lendemain. Cela a incité d'autres ministères, comme celui du Travail, à mettre alors sur pied leurs propres directions chargées de traiter les problèmes d'intérêt international.

La réputation enviable que s'était faite le Canada en mettant des ressources considérables à la disposition de l'aide mutuelle, du secours militaire et des programmes de l'Administration des Nations Unies pour le secours et la reconstruction avait incité ses alliées d'Europe et d'Amérique latine à attendre une participation bilatérale accrue du Canada. Ils ont tenté d'obtenir, parfois de façon gênante, des garanties concernant l'accès continu aux vastes ressources physiques et aux maigres ressources financières du Canada. Car eux aussi avaient compris que derrière les grands discours sur la paix se cachait

² Voir le document 72.